

L'HOMMAGE DU SAINT-SIÈGE

Nous nous faisons un devoir et ce nous est une grande joie de publier dans nos pages le bref du Saint-Père, — le plus admirable des brefs, dit Mgr Touchet, — à M. François Veillot, l'héritier du grand soldat du Pape, que nos lecteurs auront, sans doute, appris à connaître par ses *Lettres de Paris*, toujours sereines et toujours pondérées, à l'*Action Sociale*.

BREF DE SA SAINTETÉ PIE X À M. F. VEILLOT

Au très cher Fils François Veillot.

Très Cher Fils,

C'est avec une bien douce satisfaction que Nous avons reçu l'hommage de la dernière partie de la Vie de Louis Veillot, votre oncle, et Nous vous félicitons de tout notre cœur d'avoir mené à si heureuse fin cet ouvrage de haute importance, laissé inachevé par votre très digne père.

La publication de votre beau travail ne pouvait se faire à une heure plus opportune, puisqu'elle a précédé de peu de temps la date mémorable du centenaire de naissance de l'éminent publiciste catholique, dont le nom désormais est glorieusement fixé dans l'histoire.

A l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce Siècle apostolique, et principalement de Pie IX de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'amour de l'Eglise dont il désirait le triomphe, et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique.

Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable il fit entendre sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atténuation la vérité